

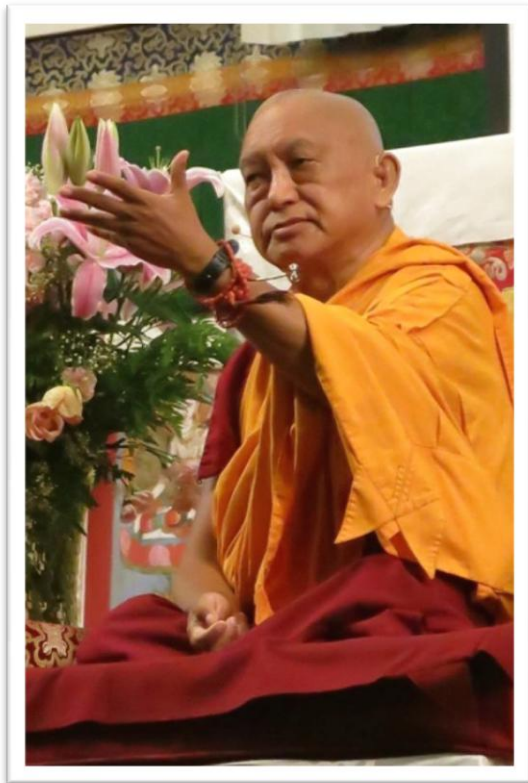


Conseils pour les hospices de la FPMT

Par Lama Zopa Rinpoché



OS-LZR-HOSPICES FPMT-Dernière mise à jour 20.06.2015



Tous les hospices de la FPMT devraient avoir recours aux méthodes bouddhistes pour être bénéfique aux gens.

Nous devons rendre nos hospices et les services de nos hospices bénéfiques, donc nous pouvons faire cela en étant bouddhistes. Il n'y a pas beaucoup d'utilité à avoir un hospice qui soit sans bouddhisme.

Si la personne en fin de vie ne souhaite pas que des prières bouddhistes soient faites, alors ceux qui travaillent dans les hospices peuvent faire des prières en utilisant des moyens habiles subtils, en utilisant des mantras qui bénissent sous forme de chant ou en soufflant sur le corps en récitant des mantras silencieusement, mais nous DEVONS faire des pratiques bouddhistes pour la personne en fin de vie. Cela l'aide. Par exemple, avec quelqu'un qui a des hallucinations, vous ne faites pas ce qu'il

demande parce que vous savez qu'il est malade, de la même façon, nous devons faire des pratiques bouddhistes pour les mourants [même s'ils n'en veulent pas]: bien sûr, ne les faites pas d'une façon qui les perturbe, mais nous devons en faire parce que c'est ce qui est le plus bénéfique pour eux.

On peut se générer en Tchènrézi, et réciter alors 10 malas de Om mani padmé houm, ou réciter le long mantra de Tchènrézi, cela aide les patients.

Réciter des mantras pour les patients, cela aide à purifier le karma négatif et aide la personne à mourir paisiblement et à avoir une bonne renaissance. Si la personne a des difficultés au moment de la mort, c'est le résultat de karma négatif passé, mais cela ne s'applique pas toujours comme ça – il se peut qu'elle ait une mort facile mais qu'après la mort le karma négatif murisse, ou qu'elle meure de façon très agitée mais qu'après la mort, parce que le karma négatif a été purifié, elle aille dans une terre pure.

Lama Zopa Rinpoché, mai 2004

Colophon : Extrait du Manuel de la FPMT.

Traduction : Service de traduction de la FPMT – Tous droits réservés.

Photo : Violette Martine Pliot.